

Bulletin de Gambais Autrement - Conseil Municipal du 28 mai 2026.

Compte-rendu exhaustif – commentaires et analyse

Ce document constitue une analyse politique et un commentaire des débats du conseil municipal réalisés par les élus de Gambais Autrement. Il ne se substitue ni au procès-verbal ni au compte-rendu officiel publiés par la commune. Les analyses, appréciations et interrogations formulées relèvent de la libre expression des élus d'opposition dans le cadre du débat démocratique local.

Notre regard sur ce conseil municipal

Le conseil municipal du 28 mai a essentiellement traité de sujets de gestion courante : révision de plusieurs tarifs municipaux, patrimoine communal, sécurité routière et organisation des services. Comme lors des précédents, nous avons voté favorablement lorsque les décisions allaient dans l'intérêt de la commune.

Les questions qui restent sans réponse et qui nous interrogent

1. Une hausse des tarifs... mais quel impact ?

Plusieurs tarifs municipaux augmentent.

Nous nous interrogeons :

- Quel sera le coût réel pour les familles ?
- Quelles recettes supplémentaires la commune attend-elle ?
- Pourquoi certaines erreurs dans les tableaux tarifaires étaient-elles connues avant le vote sans avoir été corrigées ?

Une meilleure présentation des conséquences financières permettrait un débat plus éclairé.

2. La démographie : le vrai sujet de demain

La baisse du nombre de naissances a été évoquée.

Cette évolution peut avoir des conséquences importantes sur l'école, les services publics et les finances communales.

Quelle stratégie la municipalité prévoit-elle pour anticiper cette évolution ?

3. Le projet de parking abandonné

Le conseil a acté l'abandon d'une réserve foncière prévue pour un futur parking.

Nous nous interrogeons :

- Pourquoi le besoin a-t-il disparu ?
- Existe-t-il désormais un autre projet pour ce terrain ?
- Quelle est la vision foncière de la commune pour les prochaines années ?

4. Entretien de la commune

Nous avons alerté la majorité sur l'état d'entretien de la rue principale, qui participe à l'image de notre village.

Il nous a été répondu que le débroussaillage était compliqué en raison des risques de projection sur les véhicules et qu'« une majorité d'habitants et de visiteurs n'était pas hostile à la prolifération des mauvaises herbes », avant de conclure : « C'est une question de goût. ». Cette réponse nous laisse profondément perplexes, tant l'entretien des espaces publics participe à la qualité du cadre de vie et à l'image de notre commune.

Nous avons alerté sur l'entretien sur la visibilité au carrefour de Perdreauville.

Les réponses apportées renvoient principalement à des contraintes techniques ou aux compétences du Département.

Nous resterons attentifs à l'évolution de ces situations.

5. Une gouvernance qui évolue

Nous avons noté une évolution dans la répartition des responsabilités au sein de l'équipe municipale, avec un rôle plus important confié au premier adjoint et une redistribution de certaines délégations. Le maire a également informé le conseil de nouvelles responsabilités venant s'ajouter aux nombreuses fonctions qu'il exerce déjà aux niveaux communal, intercommunal, départemental et associatif.